



PROGRAMME FRANCILIEN POUR DES VILLES A VIVRE

Séminaire régional le 21 novembre 2014 de 9h 15 à 16h 45

Institut d'aménagement et d'urbanisme 15 rue Falguière 75 015

La démarche Ville 30 en Ile-de-France : où en sommes-nous ?

La dynamique d'une démarche Ville 30 est désormais en France sur l'agenda politique des collectivités territoriales et du gouvernement (Plan d'actions pour les mobilités actives).

Un mouvement convergent en Europe (résolution du Parlement du 27 septembre 2011, initiative citoyenne du 13 novembre 2012) et en France a amplifié l'adoption du 30km/h comme vitesse de référence.

Ainsi en France :

- en 2010 ont lieu les rencontres « Ville à 30km/h, ville à vivre » organisées par Rue de l'avenir à Montreuil et Arles,
- le 4 mai 2011 un Manifeste pour une ville à 30km/h est lancé par Rue de l'avenir avec trois autres associations,
- le 8 février 2013 s'est tenu une Conférence de presse de plusieurs associations (FUB, FNE, FNAUT, Droits du piéton, Rue de l'avenir) qui a créé le débat public
- En 2014 ce collectif d'associations a mené campagne lors des élections municipales

Parmi les villes concernées par ce mouvement en Europe citons : Hambourg, Berlin, Bruxelles, Zurich, Gand, Anvers, Bilbao, Lisbonne, Lorient, Sceaux, Angers, La Rochelle, Beauvais, Chambéry...

Plusieurs sont franciliennes : Fontenay-aux-Roses, Sèvres, Sceaux, Fontainebleau, Montreuil, Paris, Melun... et le Plan de Déplacement Urbain de la Région Ile-de-France a inscrit comme action prioritaire une circulation apaisée à l'aide en particulier d'une réduction de la vitesse à 30km/h sur la voirie locale en zone urbaine et sur la voirie structurante aux abords des équipements scolaires, des pôles de transports collectifs et des ERP de catégorie 1 à 3.

Lors de la journée du 21 novembre sera organisée une réflexion sur les modalités de réalisation de la démarche Ville 30 en étudiant particulièrement, à partir de l'exemple de quelques villes franciliennes et la participation d'experts, **les questions du lien des décideurs et des techniciens avec les habitants, de la communication, des coûts et des premiers enseignements.**

Cette réflexion aura pour objectif d'énoncer un certain nombre de pistes de travail et, le cas échéant, de préconisations pour favoriser l'instauration d'une « ville à vivre » par la réduction de la vitesse sur la totalité ou une grande partie de son territoire.

Cette rencontre permettra de croiser les approches d'élus, de techniciens et de responsables associatifs de la région Ile-de-France. Elle s'inscrit dans la continuité des différentes rencontres et visites mises en place depuis 2012 par Rue de l'avenir à l'occasion de son **Programme francilien pour des villes à vivre** soutenu par la Région et la ville de Paris.

Pré Programme

9h 15 **Accueil**

9h 30 **Bilan 2014 du Programme francilien pour des villes à vivre**

Denis Moreau Rue de l'avenir Délégué Ile-de-France

10h **La modération de la circulation à Paris : Etat des lieux et perspectives (à faire valider)**

Alain Boulanger Agence de la mobilité Chef de la division Partage de la voirie

Ville de Paris

10h 45 **Débat**

11h **Pause**

11h 15 **La démarche ville 30 km/h : une approche reposant sur des solutions adaptées, cohérentes et économiques.**

Gilbert Lieutier Rue de l'avenir

12h **Débat**

12h 30 **Déjeuner**

14h **Villes 30km/h en Ile de France, deux exemples :**

Sceaux Patrice Pattee

Maire Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'espace public et des mobilités

Fontainebleau Virginie Perrachon

Maire Adjoint en charge de la voirie et du stationnement

15h 20 **Débat**

15h 45 **Un témoignage : La réflexion engagée à Clichy la Garenne (à faire valider)**

Aurelien Vincent Chargé de mission Transports et déplacements

16h **Débat**

16h 15 **Perspectives de travail 2015**



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME
ÎLE-DE-FRANCE

